

**ÉCOLE SAINT-MARC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021**

Procès-verbal de la rencontre régulière du 20 octobre 2020

Étaient présents :

Véronique Bussières	Présidente
Pierre-Laurent Boudrias	Parent- VP
Julie Larose	Parent -Secrétaire- Substitut au CP
Yolaine Tremblay	Parent
Mathieu Demers	Parent
Maude Arsenault	Enseignante
Geneviève Deschênes	Enseignante
Marie-Josée Leblanc	Enseignante
Chantal Sweeney	Technicienne Service de garde
Mélanie Bernier	Secrétaire
Anne-Sophie Gousse Lessard	Parent-substitut (en remplacement de Simon Meagher)
Julie-Ève O'Meara	Parent-substitut
Mylène Lafortune	Psychoéducatrice

Invité :

Sylvain Cléroux	Directeur
-----------------	-----------

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum et mot de bienvenue

L'assemblée est ouverte à 19h04, nous avons le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 20-10-20-01

Véronique propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Pierre-Laurent
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Bons coups à souligner

- On profite de la semaine des directions d'école pour dire "merci aux directeurs pour leur bon travail à l'école."
- Bravo à l'équipe-école pour la gestion du 1^{er} cas de Covid à l'école
- Chapeau pour les onze zones dans la cour d'école, ça fonctionne super bien
- Ajout plus tard durant la réunion : Le projet d'amélioration du Marcoeur a été présenté aux élèves du 3^e cycle sur le TNI et ils ont beaucoup apprécié.

4. Période réservée au public

Pas de public

5. Adoption du procès-verbal du 2 juin 2020

Résolution 20-10-20-02

Julie propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Mathieu
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. ***Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2020***

Résolution 20-10-20-03

Véronique propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par Marie-Josée
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. ***Suivi du PV du 29 septembre 2020***

Aucun point

8. ***Points de discussions et de décisions***

8.1. Organisation interne et autres points administratifs du CÉ

8.1.1. Adoption de la régie interne révisée : reportée au prochain CÉ

8.1.2. Ajout en début de réunion : formation en ligne des membres du CÉ, rendue obligatoire suite à la nouvelle loi sur l'instruction publique et la gouvernance : Survol par Sylvain du plan de formation. Le site web est accessible pour se familiariser dès maintenant aux notions. La direction de l'école aura des nouvelles du CSSDM d'ici une ou deux semaines. Sylvain fera suivre le lien et plan de formation. Voir le plan en annexe.

8.2. Budgets

8.2.1. *Présentation du budget-école et fonds 4/9*

Note : Le budget du SDG n'est pas couvert puisqu'il n'est jamais représentatif de la situation réelle avant mars. Important déficit à prévoir au service de garde cette année en raison de la forte baisse de clientèle le matin et en fin de journée (donc subventions en moins).

8.2.2. *Formation d'un sous-comité fond des parents*

Le débat sur l'utilisation de l'encaisse du fonds 4 et de la pertinence/fréquence des campagnes de financement est récurrent. Il est maintenant possible d'avoir des sous-comités pour des projets ou aspects particuliers chapeautés par le CÉ, en vertu de la nouvelle loi sur la gouvernance. Véronique suggère un sous-comité dédié à cet aspect regroupant 2 membres de l'OPP et quelques membres du CÉ (parents ou personnel scolaire). Les intéressés sont Véronique (elle prendra la charge du comité), Pierre-Laurent, Yolaine, Mathieu, Marie-Josée. Objectif : clarifier le mandat de l'OPP par rapport aux campagnes de financement, possiblement déterminer un objectif financier. Les décisions ne seront pas prises en sous-comité. Ce sont des recommandations qui seront formulées, et les décisions seront prises en CÉ.

8.3. Sorties éducatives et sportives

Pour l'instant, seules les sorties à vélo du groupe de Rosemary ont lieu. Dans le quartier, il y a des parents qui accompagnent. Les déplacements en transport en commun sont très complexes (donc onéreux).

Résolution 29-09-20-04

Julie propose l'adoption des sorties à vélo du groupe de Rosemary appuyée par Chantal
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8.4. Campagnes de financement

8.4.1. *Critères, objectifs, enjeux – discussion*

On doit prendre connaissance de nos besoins et budgets avant d'établir les critères. Véronique ira à une réunion de l'équipe-école pour expliquer et publiciser les possibilités de financer les projets-classes avec budget CÉ. Maude avance qu'il y a perception que le budget du CÉ est difficilement accessible pour des projets/achats pour les classes. Il y aurait un intérêt à clarifier les critères, dans l'éventualité où les demandes seraient plus grandes que le budget.

Il pourrait y avoir des piges si trop de projets/demandes similaires sont présentés. Yolaine demande s'il ne serait pas pertinent d'étendre les classes flexibles, au fil du temps, à toutes les classes, étant donné que l'intérêt commence à être répandu.

Parmi les critères d'acceptation pour les campagnes: Elle doit laisser des traces (matérielles ou d'apprentissage/d'expérience), elle doit concerner un grand nombre d'élèves... Véronique nous fera parvenir la lettre avec tous les critères.

Mathieu souligne qu'en ayant un coffre bien garni et la possibilité de lancer des campagnes de financement en cours d'année, on a de la flexibilité sur le budget alloué aux projets-classe. Si jamais on recevait des demandes suite aux appels de projets qui surpassent le budget alloué initialement et que tous les projets soumis rencontraient les critères, rien ne nous empêcherait d'ajuster le budget à la hausse. Véronique confirme que ça a déjà été fait par le passé.

8.4.2. *Campagnes de l'OPP*

Les campagnes café (2X), sapins et huile d'olive sont approuvées, parce qu'elles sont des initiatives de l'OPP et que le CÉ souhaite encourager leurs initiatives et ainsi entretenir leur bonne motivation. Pour la campagne sur les produits de l'érable : on attend de clarifier les besoins financiers. Nous savons d'ores et déjà que le bazar sportif (planifié le printemps dernier) ne pourra pas avoir lieu en contexte de pandémie.

8.4.3. *Campagnes de l'équipe-école*

Présentation du formulaire

Le critère qui semble rebuter les enseignants est la nécessité de rejoindre le plus grand nombre d'élèves. On convient de le retirer pour l'instant. Véronique fera lire la lettre d'appel aux projets par le CÉ pour recueillir leurs commentaires, particulièrement ceux de Maude.

Résolution 20-10-20-05

Véronique propose l'adoption des campagnes, appuyée par Julie

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8.5. Activités parascolaires

Sorties : Les contraintes liées aux mesures de santé publique sont nombreuses et peu de sorties peuvent s'y conformer et être réalisées. La danse d'Halloween est d'ailleurs annulée pour cette année.

8.5.1. Formation d'un sous-comité de travail

Véronique suggère la mise sur pied d'un sous-comité pour orienter les activités parascolaires, voir les options d'organisme (ou d'organisateur/trice), la variété des activités, planifier une éventuelle transition fin-Covid, etc.

Discussion à savoir si c'est vraiment le bon moment pour former un tel comité étant donné les limitations liées à la Covid? On convient qu'il n'y a effectivement pas d'urgence, mais que la pause peut être le bon moment justement. Sylvain présidera le groupe. Les autres membres sont Julie-Ève, Yolaine et Mathieu.

8.6. Formations

8.6.1. Formation aux parents sur les réseaux sociaux

Cette formation est d'autant plus pertinente maintenant, dans le contexte de semi-confinement des jeunes et de hausse de consommation d'écrans.

Le tarif est encore inconnu, mais le budget d'aide aux parents est aussi disponible si le budget de formation est insuffisant

On a reçu le dépliant web sur la sécurité sur le net du SPVM.

8.6.2. Autres formations potentielles?

Mylène s'informerait des formations disponibles en lien avec l'anxiété, contextuelle au semi-confinement.

Sylvain se porte disponible pour faire les démarches si d'autres idées émergent.

Mylène propose de lister les ressources disponibles en ligne pour supporter les parents.

Pierre-Laurent fait valoir que le contexte est anxiogène et suggère qu'on trouve/offre des formations aux enseignants et personnel de soutien pour déceler les situations de détresse chez les jeunes, et même pour gérer eux-mêmes la situation.

Le personnel est déjà très sensible à ces signes et bienveillant. Les enseignants sont d'ailleurs déjà très sollicités et sous pression, et une formation ajouterait à cette charge mentale.

9. Service de garde

9.1. Informations

9.2. Gestion des départs des élèves

Changement récent à la gestion des départs : Le bureau du/de la préposé(e) est maintenant à la sortie pour confirmer que le parent est bel et bien présent.

9.3. Collations

Suite à la coupure de la subvention pour les collations – due à notre indice de défavorisation peu élevé- la décision a été prise d'offrir une collation les mercredis et lors des journées pédagogiques seulement (collations fraîches : fruits, produits santé).

La coupure est en vigueur depuis octobre 2019, mais le CSSDM avait comblé jusqu'à la fin de l'année 2019-2020 étant donné que la coupure avait été annoncée après la rédaction des budgets des écoles.

10. Rapport des partenaires

- 10.1. Représentants de l'OPP.
Plusieurs activités ont été coupées cette année dû à la Covid (p. ex. soirée cinéma). L'OPP souligne la semaine des enseignants et la semaine des directions. L'OPP bonifiera le Marcoeur. Il y aurait possibilité de financer à même le budget du CÉ ou encore avec une commandite Desjardins. Plusieurs parents sont impliqués. La distribution est prévue être plus grande que par les années passées.
- 10.2. Comité de parents
Peu de nouvelles : Il y a beaucoup de différends entre le comité de parents et le CSSDM
Le 23 octobre aura lieu la 1^{ère} rencontre du CA du CSSDM, accessible en direct en ligne.

11. Points d'information

- 11.1. Financement des projets-écoles --Envoi de la lettre d'appel et formation du comité de sélection
- 11.2. Résumé du protocole d'urgence COVID
Il serait rassurant pour les parents des autres classes de savoir que la classe est fermée.
Pourquoi ne pas adopter l'enseignement à distance d'emblée, avant d'avoir des nouvelles de la DSP? Réponse de Sylvain : Parce que les délais sont courts, donc on juge que ça ne vaut pas la peine de se lancer dans l'enseignement à distance avant d'avoir la confirmation que ce sera nécessaire.
Si c'est l'enseignant qui est déclaré positif et que les mesures avaient été respectées, l'enseignant est retiré et il y a possibilité que les élèves puissent continuer à fréquenter la classe. Cette situation s'est produite dans d'autres écoles. Dans le cas survenu à Saint-Marc, si la nouvelle avait été sue le matin, les parents auraient été appelés pour récupérer leur enfant le plus tôt possible.

12. Varia

Les 8 points d'eau de l'école feront l'objet de travaux (5 points d'eau semi-conformes et 3 non conformes). Il n'y a aucune indication du calendrier des travaux.

13. Points à l'ordre du jour du prochain CÉ

Adoption de la régie interne révisée : reportée au prochain CÉ

14. Levée de l'assemblée à 21h18

Secrétaire (Mathieu Demers)

Présidente (Véronique Bussières)